

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 16 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le seize du mois de février à dix-neuf heures, le conseil municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Philippe FOSSEPREZ, le 09/02/2022.

ORDRE DU JOUR:

- modification des statuts de la FUCLEM
- subventions aux associations
- carte communale
- demandes DETR
- micro-crèche
- subventions bordures de trottoirs
- tarifs camping
- fonds de concours
- emprunt
- remboursement
- questions et infos diverses

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc TABOUREAUX, Marie THILLY, Pascal BARBORIN, Éric JACQUEMIN, Philippe FOSSEPREZ, Emily COUTY, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Denis DROUET, Danielle MAYOT et Élodie KREBS.

Étaient représentés :

Karine BRUGNON par Eric JACQUEMIN
Anne-Sophie FOUCHARD par Philippe FOSSEPREZ

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, **Elodie KREBS** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Lecture et Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 11 janvier 2022

Remarque de Pascal BARBORIN au sujet du dernier CR : pas pour le rétrécissement de la chaussée

1) Carte Communale

Modification pour pouvoir implanter l'EHPAD → Zone Constructible

Vote : POUR le projet de **Modification de la Carte communale à l'unanimité**

2) Demandes DETR

- Etude de faisabilité future EHPAD

– Accessibilité mairie et ancienne perception
Dépenses 14 920 € Subventions (60%) 8 952 €
POUR à l'unanimité

– Extension bâtiment CTA
441 554 € HT DETR 60% : 264 932,40 €
Investissement productif
Les annuités de loyer couvriront l'autofinancement
Demande auprès du GIP
Emprunt sur 12 ans
POUR à l'unanimité

– Réfection toiture sanitaires et aménagement de l'ancien accueil à usage de location (Camping)
51 911,65 € HT DETR (60%) : 31 146,99 €
POUR à l'unanimité

– Etanchéité Fontaine
7 480 € HT DETR (60%) 4 488 €
POUR à l'unanimité

3) Tarifs du Camping

Augmentation de 2% (environ 10 centimes de plus)
Plus grosse augmentation sur l'électricité – branchement électrique passe de 5,6 € à 6 €
suppression du forfait de 25 semaines
Tarif au mois

Ajouter forfait électrique au garage mort (1 € par jour)

Vote : POUR à l'unanimité les tarifs du camping

4) Subventions aux Associations

Règlement des demandes de subventions
→ Acceptation des dossiers de demandes

Commission Demandes de Subventions : Danielle MAYOT, Claude GAMBINI, Loïc TABOUREAUX, Eric JACQUEMIN, Denis DROUET et Marie THILLY

5) Statuts de la FUCLEM

Changement d'adresse
Accepter les modifications de statuts
POUR à l'unanimité

6) La micro-crèche

La Codecom a fait un diagnostic sur le Nord (Consenvoye, Montfaucon, Varennes)
Le conseil doit délibérer pour mettre à disposition un bâtiment à la Codecom pour la micro-crèche
->pour Septembre 2023

Subventionné par la CAF à hauteur de 256 000 € max
Possibilité de proposer l'école (classes de maternelle)

Convention de mise à disposition d'un bâtiment pour la micro-crèche
→ **POUR à l'unanimité**

7) Subventions raccordement routes - trottoirs

Délibération pour demande de subvention à la Codecom : 15 € / mètre
→ **POUR à l'unanimité**

Contrat de maintenance pour la vidéo surveillance
3 072 € / an
→ **Abstention : 2 - Pour : 10**

8) Remboursement du pied télé

Denis DROUET a acheté le pied télé, le maire propose de le rembourser
→ **POUR à l'unanimité** (Denis DROUET ne prend pas part au vote)

9) Emprunt pour le rachat de la CTA

3 banques contactées Crédit Agricole – Crédit Mutuel – La poste (pas reçu de réponse)
2 offres valables 1 mois
Propositions similaires par les deux banques
550 000 € sur 10, 12 et 15 ans

Crédit Agricole	Durée	Crédit Mutuel
0,55%	10 ans	0,60%
0,61%	12 ans	0,60%
0,79%	15 ans	0,65%

Le maire propose de prendre le CA car c'est la banque locale et le taux est sensiblement le même.
→ **POUR à l'unanimité**

10) Demande de l'AMIE (association)

Demande de la part de l'association pour savoir si on accepte de les recevoir dans une salle de la Mairie
→ convention de mise à disposition pour les assurances et proposition de verser un loyer (pour le paiement des charges).
→ **POUR à l'unanimité** la convention de mise à disposition

11) Fond de Concours

Reconstruction du Collège – Ecole des Savoirs
→ souscription ouverte auprès de la population
Le Maire propose d'aider au financement du projet auprès de la Codecom, il propose une somme de 150 000 €
→ **POUR à l'unanimité**

12) Questions Diverses

- Réfection des trottoirs sur 4 ans

Proposition faite par la commission travaux pour un calendrier

→ Vote quand ce sera chiffré

- Pas d'opposition de la part d'ALK pour récupérer des morceaux

→ printemps 2023

- Courrier de la Directrice de la Maison de retraite

Refus de Sylvie DROUET comme administrateur (car Présidente de l'ADMR)

→ Denis DROUET nommé à la place sur proposition de la directrice

- Les Amis de l'Art de l'Argonne

L'association ne peut plus utiliser l'atelier, la commune leur met à disposition un appartement de l'école primaire. Michel remercie la Commune

- Points d'infos

Emilie : Plantations avec l'école

Claude : trou enrobé devant le garage

Pascal : machine broyage : épareuse
il fait ce qui est bas (déporté)

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h35

Le Maire
Philippe FOSSEPREZ